

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 26 décembre 2024
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 3021-1 et L. 3021-10 ;
Vu la délibération n°43 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président ;
CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints, des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président ;
CONSIDÉRANT que M. Stéphane HEYRAUD assure les fonctions de président de la communauté de Limoges Métropole, espace public et mobiliers durables ;
CONSIDÉRANT que Mme Virginie SIDOROV assure les fonctions de Chef de service ingénierie d'éclairage au sein du Pôle aménagement, espace public et mobiliers durables ;
CONSIDÉRANT que Mme Laurence MARIN assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle aménagement, espace public et mobiliers durables à Limoges Métropole ;
N° 25920
ARRÊTÉ
ARTICLE 1er Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions de l'article L. 3021-10 du Code général des collectivités territoriales, à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur de la voirie au sein du Pôle aménagement, espace public et mobiliers durables, pour la signature des documents suivants :
- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de la voirie ;
- Tout acte de commande, y compris sous le régime RMOEC et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre adossés à DSDG et RT de la Direction de la voirie ;
- Tous les ordres de services de la Direction de la voirie ;
- Signatures des Procès-verbaux de réception relatifs aux marchés de la Direction de la voirie pour le compte de Limoges Métropole ;
- Demandes de renseignements et avis sur les autorisations d'urbanisme de la Direction de la voirie ;
- Déclarations d'intention de commencement de travaux et déclarations de projet de travaux relevant de la Direction de la voirie ;
- Actes de conformité des travaux relevant de la Direction de la voirie ;
- Permis de voirie ;
- Dossiers de travaux pour le compte des usagers et aménagements ;
- Réponses aux demandes d'autorisation de transport exceptionnel ;
- Tout document relatif aux autorisations, sous ses procédures de maîtrise d'ouvrage voirie ;
- Documents relatifs au démontre final dans le cadre des marchés publics de la Direction de la voirie ;
- Attributions de service fait et attestations de bonne exécution des prestations satisfaisant de capacité, attestation de travaux d'un prestataire relevant de la Direction de la voirie ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur, à Mme Virginie SIDOROV, Chef de service à Mme Laurence MARIN Directrice générale adjointe des services

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024

 25920.pdf
(.pdf, 158,1 Ko)

 TÉLÉCHARGER